



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2184

Texte de la question

RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Jacques Desallangre, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jacques Desallangre. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail.

Allonger la durée de cotisation, repousser l'âge de départ à la retraite, diminuer les pensions, augmenter les cotisations : voilà vos seules recettes au sujet des retraites.

M. Patrick Roy. C'est scandaleux !

M. Jacques Desallangre. Vous affolez la population avec les annonces du Conseil d'orientation des retraites, qui spéculer sur plus de 2 000 milliards de déficit en 2050. Ces chiffres n'ont plus de sens mais ils ont une fonction : faire accepter le pire à nos concitoyens. Et pour faire passer l'impensable, vous appliquez un principe politique cynique : toujours cogner sur les mêmes et compter sur leur désespérance pour les réduire à ne plus contester, à ne plus se révolter et même à ne plus voter.

Mais puisque le courage en politique est de savoir affronter même ses amis, si c'est dans l'intérêt général, osez imposer la justice : que l'ensemble des revenus participe également à l'effort national.

Il n'y a pas assez de recettes ? C'est que vous ne prenez pas l'argent là où il est ! En trente ans, la richesse produite par notre pays a presque doublé ; elle augmente de 100 milliards par année. Taxez les stock-options, les *golden hello*, les parachutes dorés au même niveau que les revenus du travail, et ce serait déjà plus de 4 milliards d'euros dans les caisses.

L'État devrait également rembourser les 2,3 millions d'euros qu'il doit à la sécurité sociale. Supprimez les faramineuses exonérations, inefficaces en matière d'emploi.

M. Patrick Roy. Absolument !

M. Jacques Desallangre. Cela représente tous les ans un cadeau de 37 milliards d'euros pour des entreprises qui, trop souvent, n'hésitent ni à licencier ni à délocaliser. On le voit, le déficit peut être résorbé.

Au-delà, c'est d'une véritable politique de l'emploi que nous avons besoin. En vingt ans, l'industrie a perdu un tiers de ses emplois. Tous les ans, vous laissez 70 000 emplois industriels disparaître.

M. le président. Merci, monsieur Desallangre.

M. Jacques Desallangre. Osez-vous rompre avec vos dogmes libéraux...

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Patrick Roy. Et du chômage ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur Roy, je vous adresse un avertissement.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur Desallangre, j'écoute avec intérêt vos propositions comme toutes celles qui sont actuellement faites en matière de retraites.

Comment faire évoluer notre régime de retraite ? Telle est la seule question que nous devons nous poser car cette évolution est indispensable. Au moins, vous n'avez pas nié qu'il y avait urgence à réformer notre système de retraite, tout simplement pour sauvegarder ce modèle de retraite à la française, c'est-à-dire le régime par répartition.

Je rappelle que tout le monde siège au Conseil d'orientation des retraites. Ce n'est donc pas un organe de droite ou de gauche. Ses membres disent la vérité. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe GDR et sur*

plusieurs bancs du groupe SRC.) Les projections qu'il a présentées montrent que nos régimes de retraite ne sont pas finançables. Le déficit est de 32 milliards cette année et atteindra un montant très élevé en 2050.

M. Maxime Gremetz. Et le PIB, de combien il augmente ?

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Ces chiffres, il ne faut pas les nier, monsieur Desallangre. Il ne sert à rien de nier la réalité. Il faut au contraire l'affronter. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)* C'est ainsi qu'on trouvera une solution et qu'on pourra sauvegarder, demain, le régime par répartition. Il faut regarder les choses en face.

À l'issue de cette phase de concertation, le Gouvernement proposera des orientations, engagera une nouvelle concertation puis présentera son texte.

M. Maxime Gremetz. Répondez à nos propositions !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Ce texte sera efficace parce qu'il se doit de l'être. Il sera également juste parce qu'il se doit d'être juste. Au lieu de mettre systématiquement des bâtons dans les roues et de chercher à jeter de l'huile sur le feu, mettez de l'huile dans vos rouages ! *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)*

Aidez-nous à sauver le régime par répartition ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2184

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mai 2010